Ey-nergie

Bulletin d'information du Centre Hospitalier Henri Ey
Juin 2019

N° 37

édito

Grâce aux efforts de l'ensemble du personnel, le centre hospitalier de Bonneval assure des soins de qualité au quotidien au service des patients du territoire tout en contribuant à l'équilibre financier de l'exercice 2018. Ce faisant, l'établissement conforte sa position de Centre Hospitalier de référence en psychiatrie sur le territoire Eure-et-Loir.

L'établissement poursuit la mise en œuvre d'une dynamique de projet :

- extension de l'EHPAD,
- mise en place du pool livraison,
- audit sur le gaspillage alimentaire,
- mise en œuvre des trois appels à projets (ETAP, amélioration de la prise en charge des situations de crises dans les CMP, Equipe Mobile Gérontopsychiatrie),
- mise en place des échéanciers pour les soins non consentis,
- CPOM FAM ESAT,
- CPOM EHPAD,
- réactivation de la Commission de Retour et Maintien à l'Emploi / santé au travail en mai,
- mise en place d'un groupe de travail fin avril pour le document unique et gestion des risques professionnels,
- mise en place en intra ou extra hospitalier des différents recrutements dans la FPH avec et sans concours.

Fortement soutenu par l'Agence Régionale de Santé, le centre hospitalier de Bonneval, au fil de ses projets innovants au service des patients du territoire, est au diapason avec cet esprit novateur incarné avec éclat par la figure emblématique de Léonard de Vinci.

Rappelons en effet que la région Centre-Val de Loire célèbre cette année 2019 les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci (1442-1519).

Philippe Villeneuve, Directeur

à la Une

AUDIT sur le gaspillage alimentaire

Le Centre Hospitalier Henri Ey participe à une démarche d'étude régionale conduite par le GCS Achat du Centre en coordination avec l'ADEME sur la réalisation d'un audit de la situation de la restauration collective sur le territoire Centre Val de Loire.

Les entreprises ERNST YOUNG Consulting et EQOSPHERE ont été retenues pour mener ce projet de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La restitution des diagnostics s'est tenue le 30 avril dernier. Celle-ci a été suivie de la mise en place le 17 mai 2019 d'ateliers de travail, réflexion et concertation sous forme de table ronde permettant d'échanger sur l'identification des causes de gaspillage alimentaire, d'arrêter les thématiques et définir en commun l'élaboration du ou des plans d'actions qui seront à déployer par la suite sur l'établissement.

Sommaire

2/3 **Zoom** Extension de l'EHPAD.
4/5 **Grand format** Le collège des psychologues.
6/8 **Fenêtre** L'approche de la pleine conscience pour les adolescents en milieu scolaire.
11 **Focus** Journée « Droits des patients » Projet « Comité des patients ».
9/10 **Vie des services** Journée portes ouvertes au Centre de Psychiatrie Infanto-Juvénile Henri et Marie-Louise FAURE.
12 **Pêle-Mêle**

Zoom EXTENSION de l'EHPAD

Initié dès 2002, le projet de réaménagement de la maison de retraite « Les Marronniers » devrait trouver son aboutissement au premier trimestre 2020. Dix-huit ans d'études de faisabilité, de chiffrage, de négociations et de procédures ont permis la livraison d'une première tranche de 125 lits en 2014 puis le démarrage de la tranche actuelle pour des travaux qui vont s'étaler de juin 2018 au dernier trimestre 2019.

En 2005/2006, la libération des terrains de l'ancien stade de football par la commune de Bonneval a permis d'envisager une localisation du futur complexe, hors des murs de l'hôpital tout en étant proche du centre-ville de Bonneval. Acquis en décembre 2006, ces terrains firent tout d'abord l'objet d'études de faisabilité et de différents sondages de sols alliés aux travaux de libération des emprises et de démolitions des installations sportives.

Ces études permirent d'ébaucher le projet de création d'un Pôle de gérontologie. L'objectif actuel consiste à rassembler sur un même site 175 lits pour les résidents âgés de plus de 60 ans.

Ce nouveau pôle sera composé des 50 lits d'USLD « Les Blés d'Or » actuellement localisé au 32 rue de la Grève à Bonneval et des 125 lits d'EHPAD « La Rose des Vents » ouverts en 2014.

Jusqu'en 2014, la partie EHPAD était divisée en deux unités d'hébergement : « Le Domaine d'Éole » d'une capacité de 30 lits et « Les Marronniers » d'une capacité de 95 lits. Ces structures comprenaient une majorité de chambres à deux et trois lits, avec des conditions d'hébergement et d'accessibilité assez éloignées des attentes actuelles des résidents et des familles. L'USLD est pour sa part hébergée actuellement dans des bâtiments comportant quasi exclusivement des chambres à deux lits.

Le projet de construction initial du bâtiment actuel de l'EHPAD « La Rose des Vents » d'une capacité de 110 lits, prévoyait le déménagement de l'USLD (50 lits), du domaine d'Éole (30 lits) et d'une partie de l'EHPAD « Les Marronniers » (30 lits). Cela permettait, dans un deuxième temps, de réhabiliter le bâtiment « Les Marronniers » en milieu occupé pour l'accueil de 65 lits d'EHPAD.

Suite à la commission de sécurité du 5 décembre 2011, par arrêté municipal en date du 12 janvier 2012, le CH Henri Ey n'était plus autorisé à poursuivre l'exploitation du bâtiment accueillant l'EHPAD « Les Marronniers ». Face à l'urgence, en accord avec les autorités de tarification, l'une des mesures compensatoires consistait à déménager transitoirement la totalité du bâtiment EHPAD « Les Marronniers » de 95 lits, vers le nouveau bâtiment « La Rose des Vents » dès sa mise en service. L'objectif était de permettre la réhabilitation au plus vite du bâtiment « Les Marronniers ». Le transfert des 50 résidents de l'USLD se trouvait ainsi retardé dans l'attente de la restructuration du bâtiment « Les Marronniers » pour l'accueil de 65 lits d'EHPAD.

Sur la base des mesures compensatoires définies, le CH Henri Ey était autorisé à poursuivre l'exploitation de l'EHPAD par arrêté municipal du 19 janvier 2012. Parallèlement, le programme de construction initial du bâtiment « La Rose des Vents » proposant 110 lits, qui prévoyait l'aménagement de 50 chambres d'USLD, n'a pas été modifié. Seules 15 chambres doubles provisoires ont été

aménagées pour permettre l'accueil des 125 résidents d'EHPAD à titre transitoire.

Après analyse et chiffrage des opérations de restructuration et de mise aux normes du bâtiment « Les Marronniers » puis, comparaison au coût d'une construction neuve par extension de l'opération des 110 lits, l'extension du bâtiment de l'EHPAD « La Rose des Vents » dite « 65 Lits » s'est avérée plus avantageuse.

D'autre part, la vente du bâtiment « Les Marronniers » a été envisagée, puis mise en œuvre en 2015.

La consultation a donc été lancée en Conception/construction en 2012. L'objectif de ce montage juridique, où la maîtrise d'œuvre et l'entreprise constituent un même groupement, est de sécuriser le maître d'ouvrage vis-à-vis des risques de dépassements budgétaires liés aux imprécisions relatives de la conception.

Cette consultation comprenait une tranche ferme de 110 lits + 15 lits provisoires et une tranche complémentaire de 65 lits objet des travaux actuels.

La proposition du groupement SOGEA (Entreprise) et Y. Sémichon (Architecte) est la solution mise en œuvre en 2014 et qui est reconduite pour l'opération d'extension des 65 lits. La conception et

l'architecture du bâtiment des 65 lits sont identiques à l'opération des 110 lits. Les 65 chambres individuelles seront d'une surface minimale de 20 m² avec douche et coin sanitaire indépendant. Réparties sur deux étages de 32 et 33 chambres, elles accueilleront des résidents d'EHPAD. De plus, le bâtiment comprendra : 2 salles à manger (une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage, un bureau/salle de soins au rez-de-chaussée, des locaux logistiques).

Les années 2015 à 2017 furent mises à profit pour rechercher des financements permettant une maîtrise des coûts d'hébergement.

Les négociations menées avec les autorités de tarification, l'ARS Centre-Val de Loire, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et l'appui des élus locaux ont permis d'aboutir en 2017 à la validation du plan de financement des 65 lits.

Les études relancées en décembre 2017 ont consisté à rechercher comment réorganiser certains espaces afin de diminuer les anomalies constatées dans le cadre de la première tranche dans le respect du budget imparti de 5 900 000 € toutes dépenses confondues.

Ainsi, les salles de restauration auront une surface voisine de 120 m² contre 60 m² initialement programmée. Ces modifications, recherchées en étroite collaboration avec les professionnels et les cadres du futur pôle, devraient améliorer la prise en soins des résidents et les conditions de travail des agents.

Le permis modificatif déposé en octobre 2018 entérine ces modifications.

Par ailleurs, après plus de trois ans de fonctionnement, certaines zones du bâtiment des 110 lits seront réaménagées. Ainsi l'accueil principal s'ouvrira vers le nouveau patio, situé à l'arrière du bâti-

ment existant accueillant l'administration. L'aile Hugo sera équipée pour en permettre une utilisation en secteur sécurisé. Les salles ergothérapie, psychomotricité, snoezelen formeront une salle d'activité unique pour les 175 résidents. Le bureau animateur, cadre de santé, salle de pause seront transformés en salle de rééducation, …. L'autorisation administrative de modification du bâtiment existant a fait l'objet d'un dépôt en Mairie de Bonneval en mars 2019.

Les travaux débutés en juin 2018 ont permis d'atteindre la fin de la construction du gros œuvre en décembre 2018. La livraison finale est programmée pour le dernier trimestre 2019. Les organisations posées par les équipes du CH Henri Ey et l'obtention des autorisations administratives d'ouverture et d'exploitation, devraient permettre un déménagement et une mise en service dans le courant du 1er trimestre 2020.

L'organisation du déménagement, dont les détails seront définis dès le premier semestre 2019, permettra le déménagement de 65 résidents de la structure actuelle vers l'extension. Les résidents actuels de la Rose des Vents impactés sont principalement localisés au 1er étage de la Rose des Vents, dans l'aile HUGO au rez-de-chaussée, auxquels il convient d'ajouter les occupants des 15 chambres doubles provisoires.

Les 50 résidents de l'USLD intégreront la totalité du 1er étage actuel de la Rose des Vents, libéré des résidents de l'EHPAD.

Denis LASSERRE, Directeur travaux.

Grand Format

LE COLLÈGE DES PSYCHOLOGUES

Un concept qui recèle bien des mystères pour certains et qui peut-être ne dit rien à d'autres. Il s'agit d'un rassemblement trimestriel du corps des psychologues… corps c'est vrai morcelé dans la matrice bonnevalaise. La carte du territoire d'Henri EY est bien vaste pour coudre les kilomètres beaucerons d'un(e) psychologue à l'autre.

Notre collège respecte un charte, composée de sept articles, qui en définit les valeurs, les objectifs et les principes de fonctionnement.

QUEL EST SON BUT ?

Le collège des psychologues est un espace de rencontre, de partage et de réflexions sur nos pratiques, nos recherches, nos formations, tout cela dans le respect des approches théoriques et pratiques différentes de notre profession (article 7). En ce sens, les psychologues se retrouvent par souci de liaison bien sûr, mais aussi pour partager leur savoir faire, leur savoir être ainsi que leurs déboires et leurs joies professionnels.

Dans un souci éthique, il mène une réflexion sur le travail auprès des patients, des équipes et de ses engagements institutionnels divers. Il répond à une volonté de promotion dans l'établissement des valeurs de notre profession, dans le respect du Code de Déontologie des Psychologues. Ces valeurs visent le respect et le développement de la personne dans sa dimension psychique (article 1). Il a aussi pour mission d'accueillir les nouveaux collègues, les informant de leurs droits et devoirs au sein de l'institution hospitalière. Enfin, il facilite la mise en réseau avec l'ensemble de la profession de la fonction publique hospitalière (intercollèges FPH régionaux et nationaux) et avec les fédérations professionnelles (article 7).

POUR QUI, PAR QUI ?

Le collège des psychologues représente la profession de psychologue travaillant au sein de l'établissement. Il répond à un souci de partage des tâches et de décisions collectives de la profession. Pour le partage de tâche, il peut par exemple solliciter un ou des psychologues pour des participations institutionnelles ponctuelles (article 4). Les prises de position ou décisions du collège, peuvent être amenées au vote. Pour être validée, une décision doit remporter une majorité absolue de voix avec un quorum de 50 % de l'effectif global (article 3).

Pour nous représenter, deux collègues sont élus tous les deux ans lors d'un collège exceptionnel auquel tous les psychologues sont conviés. Pour être élus, les candidats doivent remporter la majorité relative lors d'un unique tour de vote à main levée. Tous les psychologues du CHS peuvent se présenter et participer à ce vote et chaque vote compte pour une voix indépendamment du temps de présence dans l'établissement (article 1). Les représentants du collège, élus par leurs pairs, font ainsi le lien avec la direction, les professionnels et les différentes instances de l'établissement (recrutement des psychologues, Comité Médical d'Établissement…).

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Généralement, les séances commencent par le dépouillement et la distribution des demandes de stages transmises par la direction des ressources humaines (DRH) en lien avec l'article 5 de la Charte sur l'organisation de l'accueil des étudiants en psychologie. Pour rappel, toutes demandes de stage est à envoyer à la DRH qui transmet celle-ci au collège.

Par la suite, un point est fait sur les informations correspondant à la profession : les formations, les rencontres et journées diverses. En résumé, toutes les nouvelles qui nous permettent de mettre à jour nos droits, nos devoirs et nos connaissances.

Dans cet espace, nous échangeons aussi les informations de l'hôpital, qu'il s'agisse de l'organisation, des mutations, des projets, des recrutements,… et autres annonces diverses et variées.

Enfin, à chaque collège, l'un ou l'une de nous est invité à parler de sa pratique. Cela peut-être en nous exposant son approche théorique et ses outils, illustrée ou non d'une vignette clinique. Ces exposés peuvent se faire à plusieurs lorsqu'une démarche de soin psychologique s'inscrit dans une prise en charge de groupe, ou simplement pluridisciplinaire.

Ces temps de partage sont riches et précieux pour échanger sur nos façons de faire, veiller à nos droits et à nos devoirs, mettre à jour nos connaissances, favoriser les relais patient et colliger les esprits du corps des psychologues…

Le collège est une vieille « confrérie » qui a connu moult saisons au fil du temps, dont certaines plus arides que d'autres, mais à chaque fois le désir de faire rebondir ce temps de rencontre a stimulé bien des élans. Il s'est d'ailleurs mis au goût du jour avec un site intranet dans la rubrique « Instances – Comités & Vigilances - Syndicats - Associations ». Cet espace contient le nom des représentants, le code de déontologie du psychologue auquel tous psychologues est tenu, ainsi qu'un trombinoscope des différents psychologues de l'établissement pour faciliter les échanges.

Sophie PERTUY, psychologue.
Caroline DASTUGUE, psychologue.

En savoir +

Mail : *collegedespsychologues@ch-henriey.fr*
Représentants élus : *Mme Cougoureux, Mme Derouineau-Leroux et Mme Robillard.*

Fenêtre

L 'APPROCHE DE LA PLEINE CONSCIENCE
pour les adolescents en milieu scolaire

Écrit réalisé par Antonella D'ANNUNZIO Pédopsychiatre

La conférence *« L'approche de la pleine conscience pour les adolescents en milieu scolaire »* avec l'intervention de Madame De Gaspary Présidente de l'association « Enfance et Attention », Madame Brevet enseignante spécialisée et instructrice de pleine conscience pour enfant et adolescent a eu lieu le 26 janvier 2018 et a réuni 140 personnes exerçant dans les services de pédopsychiatrie, de psychiatrie adultes et à l'éducation nationale.

Après le discours de bienvenue du Docteur Vincent Rouyer, Madame De Gaspary a pris la parole pour un rappel théorique sur la pleine conscience, définition, historique… Elle a présenté l'association enfance et attention. Ensuite Madame Brevet a présenté *« L'attention ça marche »* programme du MBSR adapté aux adolescents selon la méthode d'Éline SNEL, et a proposé des exercices de méditation. Le Docteur Antonella D'ANNUNZIO a présenté une étude clinique, une application pratique de l'approche de la pleine conscience avec un groupe d'élèves d'un lycée de la Touraine.

Le milieu scolaire est un contexte développemental qui occupe une place considérable dans la vie des adolescents. C'est un lieu, favorisant l'épanouissement de l'adolescent à travers l'aide aux devoirs, la socialisation, le soutien pédagogique et la protection des élèves, mais aussi celui de contraintes, d'exigences éducatives, d'évaluations pédagogiques susceptibles d'entraîner une forme de stress, parfois génératrice de souffrance pour l'adolescent scolarisé.

Les stratégies d'intervention basées sur la pleine conscience en milieu scolaire constituent une approche novatrice pertinente en termes de prévention et de traitement des différentes problématiques psychiques chez les adolescents : stress, anxiété dépression. La santé générale et la sensation de bien-être sont améliorées.

En effet, les approches de pleine conscience permettent aux adolescents d'augmenter leur capacité attentionnelle, de freiner l'activation automatique de leurs pensées (pensées orientées vers le futur, les inquiétudes excessives ou l'anticipation de l'échec et ses conséquences négatives) et ainsi de choisir des stratégies d'autorégulation plus efficaces.

Définition : la *mindfulness*, traduite par « pleine conscience » ou « pleine présence », est la capacité de chacun à porter son attention sur l'instant présent, de façon consciente, en adoptant une attitude ouverte et bienveillante, sans juger et sans nécessité d'agir.
La *mindfulness* est une forme de méditation, d'origine bouddhiste mais laïcisée, basée sur des programmes codifiés et validés scientifiquement, adaptée à la société occidentale. Contrairement à certaines idées reçues, il ne s'agit pas de relaxation, ni de se couper du monde ou d'arrêter de penser, dans l'immobilité absolue, ni d'une pratique réservée à quelques experts.

Il s'agit d'un entraînement de l'esprit. Comme le sport pour notre corps sédentaire, la *mindfulness* nous aide à compenser les dérives de notre époque liées à une sur-stimulation intellectuelle permanente, tous azimuts, constamment renouvelée...

Historique : Les premiers programmes de *mindfulness* ont été développés et mis en place en 1979 pour les adultes au Center for Mindfulness in Medecine, Health Care and Society (Massachusetts, États-Unis) par Jon Kabat-Zinn, Docteur en biologie moléculaire et Professeur émérite de médecine. Il souhaitait adapter la méditation bouddhiste en lui ôtant son aspect religieux, pour l'intégrer à un programme de soins scientifiquement contrôlable.

Son protocole MBSR *(Mindfulness Based Stress Reduction)* : réduction du stress basée sur la pleine conscience) a été validé scienti-

fiquement aux États-Unis, au Canada et en Europe. Il consiste à apprendre à atteindre un état de pleine conscience afin de diminuer l'effet néfaste sur la santé des pensées négatives liées à des souffrances physiques ou psychologiques.

L'association « Enfance et attention » : a pour missions d'informer, favoriser la recherche scientifique et mettre en contact les professionnels, les parents et les institutions.

L'association s'occupe également de rassembler les instructeurs formés aux méthodes de pleine conscience pour les enfants, permettant l'échange de bonnes pratiques et la définition d'un cadre qualitatif, de même qu'un référentiel clair pour les parents ou les organismes souhaitant faire bénéficier les enfants d'un programme de méditation.

Le programme de pleine conscience pour les adolescents méthode Éline Snel pour les 15-18 ans

« Tu ne peux pas arrêter le flot des vagues dans ta vie, mais tu peux apprendre à surfer. »

É. SNEL

La méthode Éline SNEL est une méthode internationale pour l'enseignement de la pleine conscience aux enfants et aux adolescents, élaborée et écrite par Éline SNEL. Cette méthode est enseignée aux enfants et adolescents du monde entier, de tous âges et en tous lieux (établissements scolaires d'enseignement primaire, secondaire ou spécialisé, hôpitaux et cabinets privés, chez soi…)

Le déroulement du programme est assuré par des instructeurs/instructrices certifiés et par l'Académie internationale pour l'enseignement de la pleine conscience.

Le programme se déroule sur 10 semaines (possibilité de s'adapter sur 8 semaines) à raison d'une séance de 1 h 30/2 h par semaine. Entre deux séances, des exercices quotidiens sont proposés pour entraîner l'attention : exercices formels (méditations audioguidées), des exercices informels d'attention au vécu du quotidien, d'observation de ses expériences de vie à l'aide d'un livret d'exercices.

• Intentions du programme :

- Un programme pour découvrir et enrichir sa capacité naturelle à être consciemment attentif et présent à tout ce qui peut être observé dans le monde intérieur et le monde extérieur.
- Un programme pour apprendre à mieux découvrir son monde intérieur en n'excluant, ni ne refoulant aucune pensée, ni aucune émotion. Sans se laisser entraîner par ces dernières.
- Un programme pour découvrir comment être moins réactif au cœur des événements, mais présent, bienveillant. Sans chercher à juger.

Cela commence par un entraînement à l'attention consciente et sans jugement.

• Déroulement d'une séance de 1 h 30/2 h :

Un retour sur les expériences vécues pendant la semaine permet d'échanger sur les découvertes et/ou difficultés rencontrées dans la pratique.

Une alternance de méditations guidées, d'échanges, d'anecdotes/d'histoires/de contes, d'expériences concrètes, des exercices corporels issus du yoga, ouvrent des portes variées pour rencontrer le thème de la séance.

L'instructeur/instructrice conduit régulièrement des dialogues exploratoires qui invitent chacun à l'observation et l'exploration de son expérience. Être attentif à l'expérience, instant après instant, pour sortir de ses automatismes, trouver de nouvelles ressources pour tenter de nouvelles réponses.

• Thèmes abordés :

Pendant chaque séance hebdomadaire, l'un des thèmes suivants est traité de façon approfondie puis est entraîné au cours de pratiques quotidiennes durant le reste de la semaine.

- Qu'est-ce que l'attention ? :

Observer et se concentrer grâce à l'ancrage dans l'instant présent par la respiration.

- Le corps et les sensations corporelles :

Prendre conscience des messages de son corps, explorer les cinq sens avec curiosité / ouverture, apprécier et respecter ses capacités corporelles.

- Les émotions :

Identifier ses émotions et leur ressenti corporel, les accepter afin de prendre du recul et acquérir de la confiance en soi.

- Les pensées :

Reconnaître sa subjectivité et valoriser le positif pour ne pas laisser le négatif et les ruminations prendre le dessus.

- Le stress :

Reconnaître les situations de tension, les réactions automatiques qui y sont attachées, les conséquences de ces réactions pour réagir de façon saine et positive.

- La communication :

Écouter vraiment, sans jugement et reconnaître les styles de communication pour s'adapter de façon consciente aux diverses situations rencontrées.

- La patience, la confiance et le lâcher-prise :

Prendre conscience de ses désirs, de ses souhaits et apprendre à les gérer sans être suspendu à leur réalisation ; prendre conscience que toute situation peut évoluer mais aussi l'attitude envers elle.

- Les relations aux autres :

Favoriser la bienveillance / le respect envers soi-même et autrui.

• L'application pratique l'étude clinique :

Dans le cadre scolaire, les adolescents sont confrontés régulièrement à l'anxiété de performance et ce d'autant plus lorsqu'ils abordent la fin du cycle du secondaire sanctionné par les épreuves du baccalauréat. L'année de terminale est donc génératrice pour la plupart d'entre eux d'un surcroît de stress. Les objectifs de ce travail étaient d'évaluer la pertinence, la faisabilité et les bénéfices d'un programme d'intervention en groupe basé sur la pleine conscience chez des lycéens en classe de terminale

Cette étude contrôlée a été réalisée auprès de 22 élèves répartis en deux groupes d'une classe de terminale dans un lycée de l'Indre-et-Loire. Le premier groupe expérimental a bénéficié du programme MBSR pour adolescents et le deuxième groupe témoin a bénéficié d'aucune prise en charge. Les deux groupes ont bénéficié d'une passation de questionnaire avant et après le déroulement du programme. Les bénéfices ont été évalués par 5 échelles explorant les difficultés de santé mentale et de santé générale : questionnaire général de santé (GHQ-28), échelle de stress ressenti (PSS-10), double échelle HAD anxiété-dépression, questionnaire d'évaluation de la dépendance chimique à la nicotine de Fagerström (FTND) et un questionnaire d'évaluation de fin programme.

Le programme d'intervention proposé s'est avéré réalisable dans un cadre scolaire chez un groupe d'élèves volontaires et investi par ceux-ci. Notre étude a permis, également, de mettre en évidence des effets positifs de la pratique de la pleine conscience pour l'ensemble du groupe, principalement en ce qui concerne la santé générale, l'anxiété, l'insomnie et le bien-être comparativement au groupe témoin.

Nous pouvons suggérer que l'entraînement à la pleine conscience fournit aux jeunes une boîte à outil qui leur permet d'être acteur majeur de la gestion de leurs émotions et de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.

« Ma vie n'a pas changé, mais tout avait changé, non pas parce que les situations avaient changé mais parce que mon attitude avait changé et cela faisait toute la différence. »

James R. Doty, *La fabrique des miracles/Sur le chemin de la pleine conscience et du bonheur véritable*.

En savoir +

Bibliographie :
- *Calme et attentif comme une grenouille - La méditation pour les enfants avec leurs parents* - Éline SNEL, Éditions Les Arènes, 2012.
- *Respirez - La méditation pour les ados (de 12 à 19 ans),* Éline SNEL, Éditions Les Arènes, 2015.
- *La fabrique des miracles/Sur le chemin de la pleine conscience et du bonheur véritable.* James R. Doty, 2016.

Sites internet:
http://enfance-et-attention.org/
http://www.elinesnel.com/fr

Vie des services

JOURNÉE PORTES OUVERTES au Centre de Psychiatrie Infanto-Juvénile Henri et Marie-Louise FAURE – CMP-CATTP-Hôpital de Jour

Le vendredi 5 avril se sont déroulées les journées portes ouvertes au Centre Henri et Marie-Louise Faure de Châteaudun de 16 heures à 20 heures.

Les portes ouvertes de la pédopsychiatrie se déroulent depuis plusieurs années alternativement sur les sites de Nogent-le-Rotrou et de Châteaudun.
L'objectif étant d'instaurer des échanges réguliers et informels avec nos partenaires ainsi que les familles de patients.

Aujourd'hui, c'est le site de Châteaudun qui a été choisi pour mettre en place cet important MOMENT DE PARTAGES ET D'ÉCHANGES de la richesse d'une équipe pluriprofessionnelle.

Ces portes ouvertes ont été l'occasion pour les familles de venir découvrir tous les locaux où sont pris en soins leur enfant. Cette visite a permis de rencontrer d'autres familles et d'échanger avec les professionnels en découvrant le métier et les outils de médiation.

Les partenaires ont pu découvrir les parcours de soins/éducatifs, les techniques thérapeutiques/éducatives, les spécificités des métiers de la pédopsychiatrie. Ils ont pu échanger avec les professionnels. Ces rencontres ont permis de consolider les relations existantes et de mieux comprendre les forces et les contraintes de ces structures.

Les professionnels de l'établissement ont pu rencontrer leurs collègues. Les échanges ont été fructueux et ont permis parfois de susciter l'envie de venir mettre à disposition leurs compétences auprès de ce public de jeunes enfants, adolescents et leurs familles.

Les visiteurs ont pu se rendre compte de la richesse de ces structures de part la présence de professionnels exerçant des métiers différents, complémentaires les uns des autres.

Ces professionnels travaillent ensemble et en cohérence afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque patient : richesse de ces structures de pédopsychiatrie au service du public.

Salle d'activités.

Salle Snoezelen.

Salle mécanique.

Salle pâtisserie.

Salle de sable.

Jeux extérieur.

Les visites ont été honorées par la présence de Madame Anny Pietri, sous-préfète de Châteaudun, de Madame Claude Charbonnier, présidente du Conseil de surveillance, de Madame Christine Valentini, membre de l'UNAFAM 28, de Monsieur Philippe Villeneuve, directeur de notre établissement accompagné de Monsieur Frédéric Boczkowski, directeur adjoint des affaires logistiques, économiques et des coopérations, de Monsieur Denis Lasserre, directeur travaux et de Madame Ophélie Jaffard directrice adjointe de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social.

Nous pouvons considérer qu'elles ont été un véritable succès tant par la qualité de nos visiteurs que par leur nombre.

Chacun a pu se rendre compte de la très grande spécificité de nos prises en charge et du fait que chaque enfant reçoit des soins adaptés à ses besoins individuels.

Nous tenons à remercier tout le personnel soignant et non soignant pour leur implication active et leur volontariat pour présenter leur travail.

Grâce à tous, cette journée a été un véritable succès.

Docteur Vincent Rouyer, chef de pôle pédopsychiatrie autisme,
Mme Christiane Barbier, cadre supérieur de santé

De gauche à droite : M. Frédéric Boczkowski directeur adjoint des affaires logistiques, Dr Vincent Rouyer chef de pôle pédopsychiatrie autisme, M. Philippe Villeneuve directeur, Mme Anny Piétri sous-préfète de Châteaudun et M. Denis Lasserre directeur travaux.

De gauche à droite : Dr Anne-Laure Champagne praticien hospitalier au CMP pédopsychiatrie à Châteaudun, Mme Claude Charbonnier présidente du conseil de surveillance, M. Frédéric Boczkowski directeur adjoint des affaires logistiques, Mme Christine Valentini membre UNAFAM 28, M. Philippe Villeneuve directeur, Dr Vincent Rouyer chef de pôle pédopsychiatrie autisme et M. Denis Lasserre directeur travaux.

Focus

JOURNÉE « DROITS DES PATIENTS »
Projet « Comité des patients »

Dans le cadre de son projet d'établissement, l'établissement souhaite promouvoir les droits des patients et mettre en place des actions qui visent à favoriser leur participation à la vie institutionnelle. Ces projets correspondent aux dernières évolutions législatives (loi du 04 mars 2002, du 26/01/2016), et aux attentes des patients et de leurs proches.

Concrètement, il s'agit de travailler avec la Direction Des Usagers et la Directions Des Soins sur ces thématiques pour mettre en œuvre plusieurs types d'actions dans les différentes unités.

Nous avons organisé, en coopération avec Mme Fraboulet de l'UNAFAM et Mme Leduc, FF Cadre de Santé à l'UTHR du Coudray, le 21 juin dernier, au Centre Psychiatrique du Coudray, un temps convivial d'information sur les thématiques de la personne de confiance, du livret d'accueil, des missions de la Commission Des Usagers et de la législation relative aux mesures d'hospitalisation. Ce temps a permis de sensibiliser les patients des unités du CPC mais nous souhaitons développer ce type d'actions à l'ensemble des services. Il s'agissait d'une première expérience qui nous a permis de tirer des enseignements en terme d'organisation et d'adaptation des actions au public. L'objectif est de renouveler ces actions, au sein des services, et de répondre aux attentes et aux questions. Le thème des droits des patients recouvre beaucoup d'aspects qui ne sont pas forcément bien connus, il nous faut donc faire preuve de pédagogie.

Un autre projet est actuellement en cours de conception : la mise en place d'un « comité des patients » au sein des unités de psychiatrie adulte, prioritairement des UTHR.

La mission de ce comité sera de délivrer aux patients des informations sur la vie de l'établissement, le fonctionnement, les événements organisés. Il s'agira aussi de leur permettre d'exprimer leurs avis, demandes, concernant la vie des services. Delphine Lehoux, conseillère en économie sociale et familiale, et moi-même avons rencontré les patients de l'UTHR de Bonneval pour les informer de la démarche, recueillir leurs avis et attentes sur ce comité. Il en ressort une attente importante d'être informé de la vie institutionnelle et un souhait d'y être associé. Des questions très concrètes ont émergé : comment sont facturées les journées d'hospitalisation ? Quelles sont les conduites à tenir en cas d'incendie ?

Comment sont organisés les services de l'hôpital ? Il est envisagé que le comité soit animé par un cadre qui n'est pas celui du service et que les questions posées lors du comité soient transmises à la CDU et qu'un retour soit fait rapidement aux patients. Les conditions d'organisation sont en cours de discussion et seront présentées aux instances.

Julien PANNETIER, FF cadre socio éducatif

De gauche à droite : Julien Pannetier FF cadre socio éducatif, Sandrine Leduc FF cadre de santé UTHR Coudray, Carène Degas référente des soins sous contrainte à la Direction Des Usagers, et Marie-Paule Fraboulet représentante des usagers pour l'UNAFAM.

Pêle-Mêle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 24 janvier dernier, Monsieur Villeneuve, directeur, a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel, administrateurs et retraités 2018. Il a retracé les faits marquants de l'année écoulée et décliné les objectifs de l'année à venir en annonçant que 2019 serait une année phare marquée par la poursuite des projets de grande ampleur et par l'incrémentation de l'usage du numérique.

Monsieur Villeneuve a tenu à remercier l'ensemble du personnel pour son professionnalisme, son engagement, au profit des patients et résidents.

La cérémonie des vœux s'est terminée par la traditionnelle remise des médailles associée à une manifestation de sympathie. Huit médailles d'or, quatre médailles de vermeil et neuf médailles d'argent ont été décernées.

Le directeur a rendu hommage à l'action des 28 retraités de l'année 2018 pour leur investissement professionnel.

QUOI DE NEUF

Innovation
L'application WHOOG

Mise en place depuis août 2018, l'application Whoog de gestion des remplacements des personnels de santé connaît un succès croissant dans l'établissement, avec à ce jour plus de 200 inscrits et 370 missions enregistrées. Une réussite partagée avec l'ensemble des agents de plus en plus nombreux à se porter volontaires afin de contribuer à améliorer l'organisation des soins et la qualité de vie des personnels de santé.

HOMMAGE

La direction exprime sa profonde émotion à l'annonce du décès de Monsieur Hervé Lanoë, directeur de l'établissement de janvier 2008 à août 2016. Après 8 années d'exercice professionnel en qualité de directeur du centre hospitalier Henri Ey de Bonneval, il avait fait valoir ses droits à la retraite en août 2016 pour réintégrer la Bretagne à laquelle il était indéfectiblement attaché.

ARRIVÉE

Ophélie Jaffard a pris ses fonctions le 2 janvier 2019 en qualité de directrice adjointe de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social, à l'issue d'une formation à l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes. Elle est diplômée en droit général, droit sanitaire et social et droit de la santé.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Centre Hospitalier Henri Ey
Établissements de Santé Mentale d'Eure & Loir
N° 37
Juin 2019
Directeur de la publication : Philippe Villeneuve
Rédacteur en chef : Fabien Aumeunier
Droits d'auteur maquette : Quadrilater Communication
Conception et réalisation : Atocom - 28630 Nogent-le-Phaye
Dépôt légal : novembre 2017
Comité de rédaction : C. Barbier, H. Ben Mazeg, C. Dastugue, A. Greneche, P. Lhoste, C. Soreau.